Bulletin d'informations

Judo Club Thorembais

Saison 2025-2026

1. Fonctionnement

Le Judo Club Thorembais est une association de fait affiliée à la Fédération Judo Wallonie Bruxelles (JudoWB) et gérée par un comité composé à minima d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Le club a pour vocation l'enseignement du judo dans une ambiance familiale de convivialité et de respect. La qualité de l'enseignement est garantie par un directeur technique, aidé par différents professeurs.

Dans le but d'administrer correctement le club et de donner de la visibilité à ses membres, une assemblée générale ordinaire est organisée annuellement par le comité. Les statuts du club sont également disponibles sur demande.

Pour toute question ou remarque, l'adresse e-mail du club est judoclubthorembais@gmail.com. Plus d'informations sont disponibles sur le site web https://judoclubthorembais.be/. Un groupe facebook « Judo Club Thorembais » est également disponible pour l'échange d'informations entre membres.

2. Lieu et accès

En raison de travaux au complexe sportif de Perwez depuis la saison 2024-2025 et normalement jusqu'à la Toussaint 2025, les cours ont lieu à la salle Bogaerts située Rue de Noville, 28 à Perwez (1,5 km de distance).

Ci-dessous, un plan d'accès et du parking :

- La zone orange délimite la salle

- Les flèches bleues montrent le chemin d'accès en voiture ainsi que l'accès à pied à la salle, l'entrée se faisant donc côté rue.

- Les zones vertes délimitent les places de parking. Merci de d'abord privilégier les 10 places le long de la rue, ensuite les places le long du couloir d'entrée (uniquement pour les judokas restant jusqu'à la fin des cours). Si cela est insuffisant, il y a une douzaine de places disponibles dans la rue.

- **La zone rouge est réservée au parking des professeurs uniquement.**

Normalement à compter de la Toussaint (date à confirmer par la commune), les cours se donneront à nouveau au Centre Sportif de Perwez, dans notre nouveau dojo permanent.

3. Horaire des cours

L'année sportive se divise en 2 'semestres', le 1er allant de mi-août à fin décembre et le 2ème allant de début janvier à fin juin.

L'horaire des cours est le suivant :

	Mardi	Vendredi
De 3 ans à 12 ans (babies)	18h30 – 19h30	
De 6 ans à 8 ans (petits)		
De 8 ans à 12 ans (moyens)		
+12 ans (adultes)	18h30 – 20h	19h30 – 21h15

Les fermetures exceptionnelles ou en période de congés scolaires ainsi que les évènements organisés sont repris dans un calendrier ainsi que rappelés par e-mail et durant les cours par les professeurs.

Il est demandé aux judokas de participer aux cours le plus régulièrement possible et de respecter au mieux les horaires.

4. Paiements

a. Prix des cours

A raison d'1x par semaine :

	1er semestre	2ème semestre
De 3 ans à 6 ans (babies)	73,50 €	73,50 €
De 6 ans (et 1 jour) à 8 ans (petits)	77,00 €	77,00 €
De 8 ans (et 1 jour) à 12 ans (moyens)	80,50 €	80,50 €
Plus de 12 ans (adultes)	84,00 €	84,00 €

A raison de 2x par semaine :

	1er semestre	2ème semestre
De 3 ans à 6 ans (babies)	105,00 €	105,00 €
De 6 ans (et 1 jour) à 8 ans (petits)	110,00 €	110,00 €
De 8 ans (et 1 jour) à 12 ans (moyens)	115,00 €	115,00 €
Plus de 12 ans (adultes)	120,00 €	120,00 €

Les familles ayant au moins 3 membres inscrits se voient octroyer une réduction de 50% pour le plus jeune membre et pour le deuxième semestre de cours.

Les inscriptions en cours de semestre seront facturées au pro rata des mois de cours suivis.

Ces prix couvrent notamment la rémunération des professeurs et aidants, le coût de la location de la salle (en ce compris son indexation), les travaux d'aménagement du nouveau dojo, …etc.

b. Assurance

Le montant de l'assurance fédérale est actuellement de 47€ et s'ajoute au prix des cours. Une fois le paiement effectué, la fédération délivre une carte de licence au judoka d'une validité d'un an. Le renouvellement de cette licence par le judoka est une responsabilité individuelle.

Depuis la saison 2023-2024, nos petits judokas de 3 à 6 ans doivent aussi être couverts par l'assurance fédérale. Il n'existe donc plus d'assurance dédiée et les explications ci-dessous sont applicables pour eux également.

Le club demande également aux membres d'effectuer une visite médicale et de faire compléter le papier jaune par le médecin au moment du renouvellement de la licence.

c. Procédure de paiement

La facture concernant le paiement de l'assurance est établie au moment du renouvellement ou de la première inscription et est envoyée par e-mail.

La facture concernant le paiement des cours est établie en début de semestre ou au moment de la première inscription et est envoyée par e-mail.

Le délai de paiement est de quinze jours après réception d'une facture. La communication structurée doit être utilisée lors du virement.

Les paiements sont attendus en une fois en règle générale. Toutefois, pour les familles ayant plusieurs membres inscrits et/ou ayant des difficultés à verser les sommes intégralement, il peut être accordé une facilité de paiement à déterminer de commun accord.

5. Vente de judogis

Le club met en vente des judogis. Les disponibilités selon les tailles ainsi que les tarifs sont à demander à un membre du comité.

La facture concernant le paiement du judogi est établie après réception du judogi par le judoka et est envoyée par e-mail.

6. Mise à disposition de judogis pour les cours d'essais

Le club met des judogis à disposition de toute personne souhaitant s'essayer à la pratique du judo.

Ce prêt est garanti moyennant une **caution de 20 €, à remettre en liquide** aux membres du comité, responsables de cette location. Un reçu sera délivré au judoka.

Ce judogi est prêté pour une durée de 3 cours et devra être restitué, lavé et correctement plié, avant le début du 4ème cours.

A défaut d'être restitué au début du 4ème cours et après 2 rappels restés sans réponse, la caution sera considérée comme définitivement acquise au club, afin de couvrir le judogi non restitué.

7. Compétitions

Les judokas motivés ont la possibilité de s'inscrire à une ou plusieurs compétition(s), communiquée(s) durant les cours, en envoyant un mail à l'adresse du club : judoclubthorembais@gmail.com. Le club garantit alors qu'un coach sera présent sur place pour les soutenir.

Un groupe WhatsApp a également été créé pour faciliter l'échange d'informations. Pour le rejoindre, vous pouvez demander à un professeur ou envoyer un mail à l'adresse mail du club.

8. Photos

Des photos des membres du club sont susceptibles d'être prises lors des cours ou des événements. Si vous refusez que des photos de vous ou de vos enfants soient publiées sur les réseaux ou sur le site internet du club, veuillez en informer le comité par e-mail.

9. Départs

Lorsqu'un judoka quitte le club, il est par défaut retiré de la liste des contacts. S'il veut cependant rester informé des activités du club, il peut le signaler en envoyant un mail à l'adresse du club.

Au plaisir de vous croiser sur ou en-dehors des tatamis,

Le Comité du Judo Club Thorembais